

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil municipal, convoqué le 31 août 2018 avec l'ordre du jour suivant :

1. Devis aération salle des fêtes
2. Renforcement réseau BT Le Cheylard
3. Décision Modificative SDED
4. Organisation commémoration 11 novembre
5. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 7 septembre 2018 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Colette NARDIN, Jean-Charles JOUVE, Christian CAILLET, Brigitte WILLEM

Absent excusé : Yves DUROUX pouvoir à Claude BEAL

Le maire ouvre la séance à 20 h30

Lecture du PV de la séance du 6 juillet 2018 par Christian CAILLET.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Pascal COLLIN est choisi comme secrétaire de séance.

Monsieur le maire présente ces condoléances aux familles Gasquet et Beal

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Don à la commune pour la restauration de l'église.

Le conseil municipal accepte l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

1. Devis aération salle des fêtes

Monsieur le maire explique au conseil municipal que pour limiter les remontées d'humidité dans la salle des fêtes, il est nécessaire de faire des aérations. Plusieurs devis ont été demandés. C'est l'entreprise DUBETTIER, moins disante qui a été choisie.

Validée à l'unanimité

2. Renforcement réseau BT Le Cheylard

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique de l'électricité sur la commune. Il propose le renforcement du réseau BT à partir du poste LE CHEYLARD, dépense prévisionnelle HT 1 667,22 €, financements mobilisés par le SDED.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet établi par le SDED.

3. Décision Modificative SDED

Les crédits au compte 6558 étant insuffisants, il est nécessaire de prendre une décision modificative.

4. Organisation commémoration 11 novembre

L'enseignante va travailler avec les élèves sur cet événement. Les élus souhaite organiser une présentation de souvenirs / mémoires en faisant appel aux habitants et archives départementales.

5. Don à la commune pour la restauration de l'église

Suite à l'appel aux dons fait pour aider à financer la restauration de l'église Saint Pierre.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'accepter les dons pour la restauration de l'église.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'accepter tous les dons et remercie les donateurs.

6. Questions diverses

Photocopieur école : une imprimante neuve a été installée à l'école.

Restauration église

Monsieur le maire présente le rapport de la commission d'appel d'offres suite au marché à procédure adaptée.

Un inventaire des objets culturels sera fait avant le déménagement.

Contrôle qualité de l'air dans l'école : un premier rapport a été remis à la mairie. Deux autres tests seront effectués dans le courant de l'année.

Urbanisme : Présentation des demandes déposées en mairie :

- DP de Mme Hénot pour la réouverture de fenêtres
- PC de Jean-Charles JOUVE pour la construction d'une maison individuelle
- Cu de Jean-Marc TAVAN pour la construction d'une maison individuelle
- DP de Thierry PERGE pour la construction d'un local technique

Voirie : Les devis reçus sont trop élevés en rapport de la Dotation Voirie. Les travaux de canalisation de l'eau de pluie aux lombards seront réalisés dès que possible.

Telecom : devis en cours pour l'enfouissement de l'extension du réseau au Sud du péage

Concert église : un concert au profit de la restauration de l'église est organisé le samedi 8 septembre à 19h.

SIVOS : Cécile PASCAL a été embauchée pour faire le ménage et la cantine à l'école de La Répara-Auriples, elle sera également présente sur les écoles de Divajeu et Autichamp en tant qu'aide administrative. Suite à l'appel d'offres pour la cantine, l'entreprise API a été choisie pour fournir les repas.

La séance est levée à 23h10